

Programme des Nations Unies pour le développement

RAPPORT DE PROGRES

PROGRAMME CONJOINT D'APPUI A LA POLICE NATIONALE D'HAITI

Juin 2022 – Décembre 2023



Fiche descriptive du programme

Titre du projet	Programme conjoint d'appui à la Police Nationale d'Haïti
Période	Juin 2022- Décembre 2023
Donneurs	Allemagne, Canada, Etats Unis d'Amérique, Japon, Italie, Union Européenne et PNUD
Pays	Haïti
ID du projet	00142721
Résultats du plan stratégique et/ou du PPC	Des institutions légitimes et redevables garantissent l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits humains.
Partenaires de mise en œuvre	PNUD, ONUDC, BINUH
Date de début du projet	Juin 2022
Date de fin du projet	Juin 2024
Total des ressources nécessaires	28,229,180.80 USD
Fonds mobilisés	25,524,680.80 USD
Recettes perçues	<ul style="list-style-type: none"> • USD régulier: 300,000.00 • Autres <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Allemagne : 527,771.86 USD</i> ○ <i>Canada : 15,244,343.94 USD</i> ○ <i>Etats-Unis (INL) : 3,000,000.00 USD</i> ○ <i>Japon : 3,000,000.00 USD</i> ○ <i>Italie : 157,065.00 USD</i> ○ <i>Union-Européenne: 3,295,500.00 USD</i> • Total: 25,524,680.80 USD
Montant à mobiliser	2,704,500.00 USD
Personne de contact du PNUD	<p>Oumar Diallo Responsable du Programme d'Appui à la PNH. PNUD Haïti Messagerie électronique : oumar.diallo@undp.org Tél. : +509 3409 7203</p>

Table des matières

I.SOMMAIRE EXECUTIF..... 4

II.CONTEXTE 4

III.BILAN D’AVANCEMENT 7

IV.RISQUES ET ENJEUX DU PROGRAMME..... 17

V. PARTENARIAT18

VI. GESTION FINANCIERE.....19

VII.GESTION DU PROJET17

VIII. LEÇONS APPRISES20

IX.CONCLUSIONS ET VOIE À SUIVRE 21

X.SITUATION FINANCIÈRE 22

XI.ANNEXE 23

Liste des acronymes

BAC	Bureau des Affaires Criminelles
BINUH	Bureau Intégré des Nations Unies en Haïti
BF	Basket Fund
BPM	Brigade de Protection des Mineurs
BPST	Bureau de la Police Scientifique Technique
CCT	Centre de Commandement Tactique
CNAF	Coordination Nationale des Affaires Féminines
DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire
ENP	Ecole Nationale de Police
HRDDP	Human Rights Due Diligence Policy
IGPNH	Inspection Générale de la Police Nationale d'Haïti
INL	International Narcotics and Law enforcement affairs
MMAS	Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité
MJSP	Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique
PNH	Police Nationale d'Haïti
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PRMIS	Police Record Management Information System
UTAG	Unité Temporaire Anti-Gang
UNODC	Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UN Office on Drugs & Crime)
ULCS	Unité de Lutte contre les Crimes Sexuels
ONU	Organisation des Nations unies

I. SOMMAIRE EXÉCUTIF

Le programme conjoint d'appui à la Police Nationale d'Haïti (PNH) a été signé par les parties prenantes (gouvernement et Nations Unies en Haïti) le 2 juin 2022 pour une période de deux (2) ans. Ce programme a été élaboré dans le cadre d'un processus de consultation et de réflexion, d'une part, avec la Police Nationale d'Haïti (au niveau stratégique et technique) et d'autre part, avec les principaux Partenaires Techniques et Financiers (PTF), les experts des Nations unies impliqués dans le secteur de sécurité afin d'harmoniser les actions et d'optimiser l'utilisation des fonds en appui à la Police Nationale d'Haïti tout en priorisant les besoins et les bonnes pratiques.

Son objectif général est d'accompagner la PNH afin qu'elle puisse remplir pleinement son rôle de service public de maintien de l'ordre en la supportant pour adresser ses priorités en matière de gouvernance interne incluant :

- Les mécanismes de contrôle ;
- le renforcement des capacités de recrutement, de formation ;
- l'institutionnalisation d'un processus de « vetting » ;
- les capacités opérationnelles d'intervention et de renseignement y compris la lutte contre le crime organisé.

Le programme prend en compte quatre (4) grands volets d'activités :

- i) Renforcement des capacités institutionnelles de la PNH ;
- ii) Renforcement de la présence de la PNH dans le pays à travers les infrastructures : Réhabilitation, construction,
- iii) Renforcement des capacités d'intervention de la PNH en matière d'équipements et de matériels ;
- iv) Renforcement du personnel en matière de formation.

Le programme conjoint d'appui à la PNH est une mise en commun de contributions de plusieurs partenaires techniques et financiers sur la base d'un consensus avec la Police Nationale d'Haïti pour améliorer la cohésion de l'appui à l'institution. Le budget prévisionnel du programme s'élève à **28,229,180.80 USD**. Les principaux pays donateurs sont : l'Allemagne, le Canada, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon, l'Italie et l'Union Européenne. Cependant, la mobilisation de ressources reste ouverte et s'adresse à tout pays ou organisation qui souhaiterait contribuer à la stabilisation de la sécurité en Haïti.

Le démarrage du programme a connu quelques contraintes liées au contexte socio-politique du pays notamment, l'insécurité, la pénurie de carburant, qui ont occasionné des retards dans la périodicité et la fréquence des réunions avec les différentes unités bénéficiaires de la PNH. L'ONU DC, a partiellement reçu en décembre 2023 les fonds alloués à la mise en œuvre des activités relevant de la section du programme relative au contrôle des frontières. La réception d'une autre tranche est prévue en mars 2024. Compte tenu des difficultés de démarrage qu'a connues le programme, certains objectifs définis pour la première année n'ont pas été atteints.

Ce présent rapport présente les avancées couvrant la période du 1^{er} juin 2022 au 31 décembre 2023 soit une période de 18 mois de mise en œuvre.

II. CONTEXTE

Depuis ces trois dernières années, la situation sécuritaire en Haïti s'est nettement détériorée. La Police Nationale d'Haïti, en tant qu'institution de maintien de l'ordre, s'est trouvée débordée face à de nombreux défis complexes paralysant l'accomplissement de sa mission.

La montée en puissance des gangs occupant plusieurs artères importantes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince, particulièrement de nombreux tronçons prioritaires pour le commerce et la circulation interdépartementale, le braquage et le rançonnement systématique des riverains ainsi que des propriétaires de véhicules de transport de marchandises, et un accroissement constant de centaines de cas d'enlèvements de personnes contre rançons provoquant une psychose au sein de la population, sont autant de défis auxquels la PNH est encore confrontée. Cette situation contraint l'institution, dans sa phase de police réactive, à concentrer tous ses efforts dans des opérations policières afin de freiner ces menaces et crimes qui affectent gravement le climat sécuritaire et le développement socio-économique du pays.

Selon le rapport du BINUH S/2023/768, les infractions majeures, y compris les homicides volontaires et les enlèvements, ont connu une augmentation sans précédent, principalement dans les départements de l'Ouest et de l'Artibonite. Entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2023, la PNH a rapporté 1 239 homicides, contre 577 au cours de la même période en 2022. De juillet à septembre 2023, 701 personnes – dont 221 femmes, 8 filles et 18 garçons, ont été victimes d'enlèvements, soit 244 % de plus qu'à la même période en 2022. La vindicte populaire s'est aussi substituée aux forces de l'ordre, et des meurtres ont été perpétrés par des groupes d'autodéfense. Entre juillet et septembre 2023, 746 manifestations de protestation contre l'insécurité, la faiblesse de l'État et les problèmes socioéconomiques ont été signalées dans tout le pays, dont 661 ont donné lieu à des violences.

Suivant cette même source, le premier trimestre 2023 a connu une augmentation de 28% du nombre de personnes tuées, blessées et kidnappées par rapport au trimestre précédent (octobre – décembre 2022). Dans l'ensemble, la violence armée s'est accrue en fréquence et en intensité, affectant toutes les communes de la zone métropolitaine de Port-au-Prince ainsi que d'autres départements.

Entre janvier et mars 2023, le Service des droits de l'homme (SDH) du Bureau intégré des Nations unies en Haïti (BINUH) et du Haut-commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a recensé 1 634 victimes de meurtres, de blessures et d'enlèvements. Les hommes représentent 80% des victimes, les femmes 17% et les enfants 3%. Les gangs disposent aujourd'hui d'une force létale qui, dans certains quartiers populaires devient supérieure aux capacités de la Police Nationale d'Haïti (PNH).

En termes d'effectifs, les capacités de la Police nationale d'Haïti restent insuffisantes pour lui permettre d'endiguer la violence en bande organisée. En février 2022, la Police Nationale d'Haïti (PNH) disposait d'une force de 15474 policiers dont 1 712 policières. Cela correspond à un ratio police/population de 1.30 agents pour 1 000 habitants en baisse par rapport à 1.33 en octobre 2019. Ce ratio qui est largement inférieur à la norme internationalement reconnue de 2.2 pour 1000 habitants.

Les taux d'attribution du personnel selon la norme internationale ont continué de grimper, 1 638 policiers, dont 152 femmes, ayant démissionné entre janvier et novembre 2023. Au 30 novembre, les

effectifs de la police nationale s'élevaient à 13 223 personnes, dont 1 588 femmes. En plus de cette pénurie d'effectif policier, l'institution ne dispose pas de matériels adéquats, ni suffisants pour contenir l'expansion et la prolifération des gangs armés dans le pays¹. En outre, dans un contexte de banditisme avec de fortes incidences sécuritaires, son mode de fonctionnement, les infrastructures parfois très affectées par les catastrophes naturelles ou qui sont souvent la cible des attaques de groupes armés, sont autant d'aspects liés à la faiblesse des moyens de fonctionnement de l'institution et qui justifieraient une réponse rapide et coordonnée.

De plus, la situation sécuritaire et humanitaire du pays continue de se détériorer, sur fond de lenteur dans les processus électoraux. Le Conseil de sécurité a adopté, le 2 octobre 2023, la résolution 2699 (2023) autorisant le déploiement de la **Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS)** pour une année. Cette mission aura pour mandat de soutenir l'action menée par la Police Nationale d'Haïti pour rétablir la sécurité dans le pays et de créer les conditions propices à la tenue d'élections libres et démocratiques. Dans la mise en œuvre du programme, des actions déjà prévues peuvent contribuer aux préparatifs pour la venue de la MMAS notamment la mise en fonction du Centre de Commandement Tactique (CCT) et la fourniture d'équipements de protection. Toutefois, le programme est conscient que les efforts de la PNH avec le soutien de la MMAS, comporteront d'autres besoins.

Face à un tel constat et soucieux de soutenir urgemment la PNH dans sa lutte contre l'insécurité grandissante et son redressement institutionnel, les partenaires techniques et financiers ont décidé de faire front commun à travers le programme d'appui à la Police Nationale d'Haïti. Cette dernière étant le moteur de changement dans ce contexte actuel, le renforcement de ses capacités pour résoudre la problématique de l'insécurité est une urgence et une attente de la population.

Ce programme poursuit six (6) objectifs spécifiques visant à renforcer les capacités de la PNH sur le plan institutionnel et opérationnel afin de lui permettre de répondre à sa mission d'une manière efficace et efficiente :

Objectif 1 : La performance, la bonne gouvernance et la conformité des procédures de gestion administrative et logistique de la PNH sont améliorées, y compris les mécanismes internes assurant la conformité.

Objectif 2 : Les effectifs de la PNH correctement formés s'inscrivent dans le cadre de l'augmentation progressive du ratio police/population, avec une meilleure représentativité des femmes, s'appuyant sur un renforcement des capacités de recrutement, de formation et à l'institutionnalisation d'un processus de « vetting » (contrôle des antécédents du personnel policier), pour répondre aux besoins des différents services de police.

Objectif 3 : La capacité opérationnelle de la police et de prestation des services de base par la PNH est renforcée et accompagnée de réhabilitations des infrastructures de police et de moyens logistiques.

Objectif 4 : Les capacités de lutte contre le crime organisé sont plus efficaces.

Objectif 5 : Les services de renseignements généraux et criminels sont renforcés, élargis et utiles pour toutes les opérations de la PNH.

¹ [La PNH est handicapée par des problèmes matériels et des faiblesses structurelles. Le Nouvelliste](#)

Objectif 6 : Les capacités de la PNH de lutte contre les gangs et de contrôle des foules sont renforcées par la fourniture de certains équipements prioritaires.

Le présent rapport couvre la période allant de juin 2022 à décembre 2023. Il fournit le niveau de réalisation du programme d'une manière globale en tenant compte de ses quatre (4) volets d'activités (Renforcement des capacités institutionnelles de la PNH ; renforcement de la présence de la PNH dans le pays à travers les infrastructures, renforcement des capacités d'intervention de la PNH en matière d'équipements et de matériels, renforcement du personnel en matière de formation). Il présente les perspectives d'actions et le plan de mise en œuvre pour l'atteinte des résultats du programme jusqu'au mois de juin 2024.

III. RÉSULTATS ATTEINTS

La période de démarrage du programme a coïncidé avec des événements liés au contexte socio-politique précaire du pays. De nombreux événements ont alors ralenti considérablement les processus de recrutement du personnel du programme ce qui a enregistré un retard dans le déploiement des équipes sur le terrain. Après la signature du document du programme le 02 juin 2022, les évaluations sur le HRDDP, l'étude de référence et l'étude environnementale et sociale ont été conduites. Durant la période couverte par ce rapport, des progrès ont été enregistrés en matière de renforcement des capacités d'intervention de la PNH, l'appui technique et le renforcement des capacités de l'institution de la PNH et de son personnel.

Cette section du rapport tient compte **3.1)** des différentes études réalisées (préliminaires) et, **3.2)** les avancées dans la mise en œuvre du programme.

3.1: Etudes réalisées

1) HRDDP

En prélude à l'implémentation du programme conjoint d'appui à la PNH et conformément à la politique des diligences voulues en matière des droits de l'homme (HRDDP) qui énonce les principes et les mesures visant à intégrer les droits de l'homme dans le soutien apporté par les entités des Nations Unies aux forces de défense et sécurité non-onusiennes, une évaluation des risques liées à sa mise en œuvre a été diligentée.

Elle a reposé sur l'analyse des activités prévues dans le programme, le contexte du pays, la revue des forces de sécurité avec un accent sur les allégations relatives à l'implication de la PNH dans les violations des droits humains, la prise en compte du genre au sein de la PNH, les mécanismes de supervision, les mesures prises pour garantir la redevabilité concernant les violations des droits de l'homme, les mesures correctives, le cadre législatif et les politiques relatives aux droits de l'homme. Cette analyse a permis d'évaluer la conformité du support prévu dans le cadre du programme, et le niveau de risque réputationnel ainsi que de formuler des mesures de mitigations additionnelles pour adresser les facteurs de risques identifiés.

Dans la perspective de faciliter une mise en œuvre optimale de la HRDDP, une feuille de route de suivi et des mesures de mitigation a été élaboré suivant une approche intégrée et participative des parties

prenantes et qui prend en compte les conclusions de l'évaluation des risques/HRDDP réalisée en prélude à la mise en œuvre du programme.

Au titre des progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de mitigation on peut citer :

- La communication de la politique (HRDDP) et les conclusions de l'évaluation des risques aux autorités haïtiennes ;
- L'adhésion des autorités haïtiennes à la HRDDP et aux mesures de mitigation à travers une correspondance écrite ;
- La désignation par la PNH d'un Inspecteur Général comme point focal chargé du suivi de la HRDDP y compris la mise en œuvre et le suivi des mesures de mitigation ;
- La mise en place d'un dispositif de monitoring des matériels roulants fournis à la PNH ;
- Le Lancement du « vetting » permanent.

2) Etude de référence

Dans la perspective de disposer des valeurs de référence nécessaires pour optimiser le suivi des indicateurs du programme d'appui à la Police Nationale d'Haïti (PNH), une étude de référence a été réalisée suivant une combinaison de techniques et méthodes quantitatives et qualitatives.

Dans ce cadre, deux (2) sondages ont été réalisés ; le premier auprès de 159 agents de police avec un pourcentage de 17.6% de policières, et le second auprès de 2 989 personnes dont 1 301 femmes. L'analyse des données collectées a permis de proposer une matrice des indicateurs de performance retenus avec l'estimation des valeurs de base et la définition des cibles à atteindre à la fin du programme. Par ailleurs, l'étude a fait une analyse diagnostique de la prise en compte de la dimension genre assortie de propositions pour améliorer les indicateurs concernant la représentativité des femmes dans les postes de décision au sein de la PHN qui a été estimée à 5% dans le rapport de l'étude.

3) Etudes environnementales et sociales

Des études socio-environnementales ont été réalisées respectivement pour la construction du commissariat de Miragoâne et de la direction départementale de la police des Nippes. L'analyse a porté, entre autres, sur le cadre législatif, règlementaire et institutionnel, le profil environnemental de la zone d'intervention du programme, l'identification des impacts, les risques sociaux et environnementaux et les mesures de gestion, le plan cadre de gestion environnemental et social, le plan de suivi et de surveillance environnementale et sociale, le coût de mise en œuvre des mesures de gestion et les recommandations qui y sont relatives.

Les conclusions de ces évaluations ont démontré que le programme sera bénéfique à plusieurs titres dans la mesure où il va renforcer les capacités de la Police Nationale d'Haïti (PNH) et contribuer à baisser le taux de chômage très élevé dans la région à travers la création d'emploi notamment pendant la phase des travaux. En ce qui concerne les risques, après avoir identifié les principales problématiques environnementales et sociales² à craindre dans le cadre de la mise en œuvre de ce

² Les pollutions des ressources hydriques superficielles et souterraines par des déchets solides et liquides qui seront générés, les nuisances sonores et les risques d'accidents de circulation puisqu'il s'agit d'un milieu urbain où les activités humaines sont intenses, les discriminations des gens de sexe féminin dans le processus de recrutement, la dégradation de la qualité de l'air, des conditions sanitaires des travailleurs et travailleuses.

programme, le rapport précise que les risques et impacts négatifs seront pour l'essentiel d'importance moyenne à faible et seront largement maîtrisables et à moindre coût.

3.2: Etat d'avancement des activités du programme

1. Renforcement de la capacité institutionnelle de la PNH - Appui stratégique

a) Rétablissement du système de « vetting »



La cérémonie de lancement officiel d'un bureau responsable des opérations de vérification et de contrôle du personnel de ladite institution, a été organisée le 1^{er} juin 2023 à l'Inspection Générale de la Police Nationale à Delmas (Port-au-Prince). De la période couvrant le lancement à cette date, plus de 850 policiers et personnel administratif sont enregistrés. Une mission a eu lieu au Cap-Haïtien en novembre 2023

pour l'enregistrement des agents affectés dans le Nord.

Le programme a supporté ladite unité en la fourniture de matériels informatiques et de bureau. Deux véhicules³ ont été dédiés à l'unité. Le but de cet appui est de renforcer les capacités opérationnelles de la PNH et les mécanismes de contrôle d'intégrité et des compétences professionnelles du personnel afin de consolider les acquis. Le « vetting » constitue une opportunité d'améliorer la confiance populaire à l'institution policière.

b) Mission d'inspection et supervision de l'IGPNH

Le programme a appuyé l'Inspection Générale de la PNH (IGPNH) dans la réalisation d'une première mission de terrain dans le cadre de la mise en œuvre des mécanismes de « vetting » des agents et du personnel administratif de la police. Cette mission conduite dans le Grand Nord du Pays a pu enregistrer près de 150 agents. Elle fait suite alors au support fourni à l'IGPNH pour le lancement de l'unité permanente du « vetting » le 1^{er} juin 2023.

c) Modernisation du centre de commandement tactique (CCT)

Sur demande de la PNH, le programme a appuyé la réactivation du projet de création du Centre de Commandement Tactique. Avec l'appui d'un consultant, des sessions de formations ont été conduites sur les transformations organisationnelles induites par la mise en place du CCT. Une évaluation des coûts afin de réhabiliter le local et lui donner accès à une alimentation électrique continue fut fait en novembre 2022. Les travaux (maçonnerie « Colmatage de fissure et ragréage de mur », réparation du toit et du plafond, renforcement de fenêtres, carrelage, installation d'un système solaire de 18KW climatisation, peinture) ont été conduits.

En ce qui concerne le dispositif, le programme a appuyé la réalisation des travaux de câblage d'équipements et d'installation des matériels informatiques sur le site : i) dans la salle principale (45 racks fermés, y compris l'espace pour la conception des racks, panneaux de brassage de 48 ports chacun, Commutateurs 48 ports, 1 système PBX Digium, Onduleurs, configuration de 1'appliance de

³ Fournis avec le lot de 20 véhicules

sécurité SonicWall, câblage structuré pour 98 ports, y compris des dispositions pour 2 téléviseurs Samsung). ii) Dans la salle de commandement : Installation de 12 postes de travail, y compris des écrans, des PC, des accessoires et des téléphones IP, installation de 12 moniteurs couleur LCD TFT 46 ». Des équipements ont été aussi remis pour le fonctionnement de la salle des investigateurs : Six (6) postes de travail, y compris des écrans, des PC, des accessoires et des téléphones IP ont été installés. A noter que des matériels de bureau notamment des bureaux, chaises, tables de réunion ont été fournies et installées sur l'ensemble du site.



Dans la perspective de l'arrivée de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS), des travaux sont en cours avec INL pour l'agrandissement du centre et l'augmentation de ses capacités pour avoir une "fusion room" et d'autres structures connexes. Pour aider la PNH à bien cerner les contours d'une telle initiative et faciliter le fonctionnement efficace de cette structure nouvelle pour l'institution, le programme s'engage à soutenir des visites exploratoires de structures similaires dans d'autres pays. La prochaine visite en cours de préparation est celle qui aura lieu au Mexique du 22 au 26 Janvier 2024.

d) **Vers l'intégration du PRMIS au sein de la PNH**

Le Système d'information sur la gestion des dossiers de police « Police Record Management Information System (PRMIS) » est une application de gestion moderne des processus de police permettant de collecter, d'analyser et de stocker des données afin d'optimiser le rendement des services de police. Cette application a été développée par le PNUD avec des fonds de l'USAID dans la communauté de la CARICOM. Huit (8) pays utilisent déjà cette application dont deux à 100%.

De cette initiative, le bureau de pays du PNUD Haïti a engagé le projet régional PNUD-SIGOB (Systèmes de gouvernance) pour fournir un appui technique afin d'évaluer et de guider la mise en œuvre du système PRMIS à la Police nationale haïtienne. Le programme conjoint à travers l'activité 3.1.1 du ProDoc compte appuyer la PNH dans l'appropriation et la mise en œuvre de cette application.

L'objectif global est d'aider la Police Nationale d'Haïti (PNH) à travers ce système d'information sur la gestion des dossiers de police (PRMIS) afin de répondre efficacement à la violence et à la criminalité tout en renforçant sa capacité de gestion des cas, de collecte et d'analyse des données.

Le projet régional PNUD-SIGOB (Systèmes de gouvernance) a réalisé une mission de terrain en Haïti du 24 juillet au 5 Août 2023 pour évaluer les possibilités d'adopter le PRMIS en Haïti. Pour donner suite à cette mission, le programme travaille sur les propositions reçues afin d'entamer une phase pilote incluant la DCPJ et les commissariats de police de Port au Prince, Delmas et Pétion-ville. Une visite exploratoire d'une délégation de la PNH est envisagée à la Barbade.

Le PRMIS étant un outil numérique conçu pour soutenir un processus de travail existant avec de nombreux points communs entre les pays où il est utilisé (actuellement dans 8 pays anglophones des Caraïbes), va certainement faciliter l'intégration d'Haïti dans le concert des nations de la Caraïbe en matière d'entraide policière et judiciaire.

e) Gestion des ports et frontières - Évaluation des besoins et engagement des parties prenantes

Des évaluations techniques précises des besoins ont été réalisées au cours de la période considérée et complètent celles initiées auparavant. Le processus a impliqué un engagement important avec les principales parties prenantes, y compris les agences gouvernementales dont principalement l'Administration Générale des Douanes, le BLTS, la POLIFRONT et les Garde-côtes haïtiens. Grâce à une série de consultations, l'équipe du programme a identifié les lacunes et les défis majeurs du système existant de gestion des frontières. Cette approche collaborative a permis une compréhension nuancée des exigences et des priorités spécifiques de chaque groupe de parties prenantes. Des évaluations techniques ont été effectuées dans les sites ci-dessous :

- Port APN de Port-au-Prince ainsi qu'au parc à conteneur CPS
- Port APN de Cap-Haitien ainsi qu'au parc à conteneurs Cap Terminal
- Aéroport International Toussaint Louverture de Port-au-Prince
- Aéroport International de Cap-Haitien
- Ouanaminthe
- Belladère
- Anse à Pitre

f) Création d'une unité de contrôle à Port-au-Prince :

La création d'une unité de contrôle spécialisée à Port-au-Prince constitue une étape cruciale dans le renforcement des capacités de contrôle aux frontières. Composée de 17 participants-es sélectionnés parmi les principales agences, notamment l'Administration Générale des Douanes, le BLTS, la POLIFRONT et les garde-côtes. L'unité de contrôle multi-agence aura pour responsabilité de diriger l'inspection, le partage d'informations, le contrôle dans l'APN et l'aéroport international Toussaint Louverture de Port-au-Prince. Des réunions régulières, des sessions de formation conjointes et l'établissement de canaux de communication efficaces ont été mis en place pour assurer une coopération entre les entités participantes. Les membres de cette unité ont été désignés par les différentes institutions concernées et un local sécurisé permettant d'accueillir l'unité a été identifié.

2. Renforcement de capacité du personnel par des sessions de formation

Dans la perspective d'une mise en œuvre cohérente et efficace des activités de renforcement des capacités du personnel de la PNH en formation, un programme incluant l'ensemble des formations prévues dans le cadre du programme d'appui à la PNH a été établi en collaboration avec le BINUH et la PNH. Les rencontres de concertation ont permis d'identifier les compétences au sein des agences partenaires pour contribuer à l'animation des différentes sessions de formation et de convenir d'un chronogramme.

Ainsi, suivant un calendrier établi, les activités suivantes ont été organisées :

a) **Formation sur la gestion des scènes de crimes concernant les VBG et les incendies criminels**

Elle s'est tenue du 03 au 07 octobre 2023 et a regroupé 49 acteurs de la chaîne pénale y compris des magistrats et des enquêteurs dont 23 enquêtrices, issus des structures du Bureau de la Police Scientifique et Technique (BPST), l'Unité de Lutte contre les Crimes Sexuels (ULCS), la Coordination Nationale des Affaires Féminine (CNAF), le Bureau des Affaires Criminelles, la Brigade de Protection des Mineur (BPM), l'École Nationale de la Police (ENP). Cette formation a outillé les enquêteurs/enquêtrices et techniciens/techniciennes de la PNH en scènes de crime des connaissances théoriques et pratiques pour mieux accomplir leurs tâches.



b) **Formation sur les techniques d'enquête de proximité**

Cette formation s'est inscrite dans le cadre des processus de recrutement des personnels des forces de l'ordre, elle s'est tenue du 30 octobre au 03 novembre 2023. Trente-trois (33) enquêteurs des services de recrutement permanent du département de l'Ouest dont seize (16) enquêtrices ont pris part à cette session.

La formation a été d'une grande utilité pour le service de recrutement de la PNH. Elle a permis de mieux outiller les agents de l'ordre sur les techniques d'enquête de proximité pour recruter les personnels de la PNH tout en les invitant à mettre en pratique les connaissances acquises. Les témoignages des participantes et participants ont été positifs. La session fut interactive avec des séances de simulations pratiques.



c) Formation sur les sciences pénitentiaires

Cette formation est organisée dans le cadre du renforcement des capacités du personnel de la Direction l'Administration Pénitentiaire (DAP) sur les règles de traitement des détenus-es, la classification des détenus-es, le management des prisons et la sécurité des installations pénitentiaires.

Trois (3) sessions de formations ont été animées sur cette thématique. Il s'agit de :

- La formation sur la classification des détenus-es tenue du 22 au 23 novembre 2023 à Port-au-Prince au profit de 29 cadres dont 5 femmes de la DAP.
- La formation de deux sessions sur les Règles de Mandela relatives au traitement des détenus-es, celles de Beijing relatives à l'administration des mineurs/mineures dans les centres carcéraux, de Bangkok relatives à la prise en charge des femmes détenues ainsi que sur les Règles Internes des Etablissements Pénitentiaires (RIEP), la sécurité dans les établissements pénitentiaires et la procédure de classification des détenus-es.



Ces sessions de formation ont été organisées respectivement, du 27 novembre au 1^{er} décembre et du 04 au 08 décembre 2023 à Petit-Goâve, ont réuni soixante (60) agents pénitentiaires dont quatre (04) femmes de la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) en service dans les prisons de Petit-Goâve, Jérémie, Jacmel, Anse-à-Veau et des Cayes. Les sessions ont été animées par les experts de la Section Correctionnelle du BINUH en collaboration avec la Sous-Direction de la Formation de la DAP.

En perspective, une formation de dix (10) jours en deux sessions sur la planification stratégique en collaboration avec le BINUH et la « Standing Police Capacity » sera tenue respectivement du 22 au 26 janvier et du 5 au 9 février 2024 à l'intention du personnel de la PNH.

d) Formation d'introduction pour les unités de contrôle



Reconnaissant l'importance de doter les unités de contrôle de connaissances et de compétences essentielles, un programme de formation d'introduction a été conçu et exécuté pour l'unité de contrôle de Port-au-Prince du 18 au 22 décembre 2023 sous le leadership de UNODC. Le programme a couvert une série de sujets critiques, y compris les instruments internationaux, la Convention de l'OMD, l'inspection des conteneurs, les articles contrefaits, les indicateurs de risque et la Convention anti-corruption (CNUCC).

Les modules de formation ont été adaptés pour répondre aux besoins spécifiques identifiés au cours de la phase d'évaluation des besoins précédente. Cette formation complète visait à doter le personnel de l'unité de contrôle des outils nécessaires pour s'acquitter efficacement de ses responsabilités.

3. Infrastructures (constructions et réhabilitation)

Dans le cadre du programme, le volet lié aux infrastructures englobe d'une part, les constructions (La direction départementale des Nippes, le commissariat de Miragoâne, les salles de classes et dortoirs à l'École Nationale de Police) et d'autre part, les réhabilitations des commissariats de la zone métropolitaine, des services judiciaires dans les directions départementales en région.

Dans le but de respecter les principes de sûreté et de sécurité en matière de construction, les projets doivent suivre obligatoirement deux grandes étapes :

- 1) La phase d'étude (Etude technique et architecturale) qui définit les différentes possibilités à envisager pour la construction et donne les étapes à prévoir pour le bon déroulement du projet. A cette 1^{ère} étape, l'équipe d'ingénieurs du programme procède à la visite du site, l'élaboration des TDRs, la publication de l'appel d'offres. Les propositions d'offres étant reçues, les analyses sont faites et les conclusions sont tirées pour la sélection et la mise en place du contrat avec la firme retenue. La durée prévue pour conduire les études géotechniques est de 90 jours maximum.
- 2) La phase d'exécution (Exécution des travaux prescrits dans l'étude) : Cette étape succède la finalisation de la phase d'étude susmentionnée. Certaines dispositions sont envisagées pour faciliter le lancement des travaux de construction. L'équipe d'ingénieurs du programme élabore les termes de références pour la publication des appels d'offres respectivement pour chaque chantier puis procède à l'analyse des offres techniques et financières à travers un comité restreint avec le support de l'équipe du Procurement pour l'établissement du contrat avec la firme de construction retenue pour chaque chantier.

Pour la période couverte du rapport et en collaboration avec la Police Nationale d'Haïti, certains progrès ont été enregistrés :

a) Réhabilitations en région

La situation sécuritaire a considérablement affecté les projets de réhabilitation dans les régions. En effet, l'impraticabilité des départements interconnectés reste un défi majeur et un handicap dans la mise en œuvre de nombreux projets. La possibilité du transport aérien devient une pratique mais les places et les vols sont souvent limités. Toutefois, en dépit de ces obstacles, le programme a pu effectuer des visites des sites à réhabiliter notamment les bureaux des SDPJ, VBG et DRG dans le Grand-Nord et le Centre, les bureaux des SDPJ, VBG et DRG dans le Grand Sud (Cayes, Jérémie, Jacmel). Le processus d'appel d'offres pour le recrutement des firmes est en cours. Le début des travaux est prévu pour le 1^{er} trimestre de 2024.

b) Réhabilitations dans la zone métropolitaine

Le programme a prévu des travaux de réhabilitation de 15 à 20 commissariats dans la zone métropolitaine. Cependant, compte tenu de l'enveloppe financière disponible, des besoins et des priorités indiqués par la PNH, le programme sur base de consensus avec la Police Nationale d'Haïti a débuté les suivis de réhabilitations de six (6) commissariats : Thomassin 25, Cazeau, Port-au-Prince, Bon repos, Cafétéria, Aéroport. Ces commissariats ont été identifiés par le partenaire suivant sa stratégie de sécurité face à la montée du banditisme dans la capitale.

Des visites d'état des lieux ont été réalisées et ont permis aux ingénieurs du programme d'élaborer le cahier de charges, les plans et autre documentation support en vue du lancement des appels d'offres. Les travaux de réhabilitations vont débiter d'ici le 1^{er} trimestre 2024 après la signature des contrats avec les firmes retenues respectivement pour chaque site.

c) Réhabilitation en lien à la gestion des ports

Reconnaissant l'importance d'un environnement de travail propice et sécuritaire, il était essentiel d'identifier un local sécurisé dans lequel les membres des unités de contrôle puissent effectuer le profilage des conteneurs et cargaisons à risque. En coopération avec le ministère des Finances, un local a été identifié. Un ingénieur travaille actuellement à la rénovation de ce lieu pour créer un espace de bureau opérationnel. Simultanément, le processus de passation des marchés pour les services de construction sera lancé au cours du premier trimestre 2024.

Les efforts de conception et de construction ont été guidés par l'objectif global de s'aligner sur les normes de sécurité tout en fournissant un espace de travail confortable et efficace pour le personnel des unités de contrôle. Il est important de souligner que l'espace de bureau pour l'unité de contrôle à Port-au-Prince a été approuvé par plusieurs agences gouvernementales et qu'il est situé dans un espace sécurisé proche de l'aéroport de Port-au-Prince.

d) Constructions

La direction départementale des Nippes, le commissariat de Miragoâne, les salles de classes et dortoirs de l'École Nationale de Police (ENP) ont été identifiés comme des chantiers. Les visites des sites ont eu lieu avec l'équipe des ingénieurs du programme en collaboration avec la PNH. Cette dernière a fait part de ses besoins spécifiques afin qu'ils soient pris en compte dans les travaux d'ingénieries. Les appels d'offres ont été lancés pour le recrutement des firmes. Les contrats pour la conduite des études géotechniques d'une durée de 90 jours maximum ont été signés avec les firmes retenues. Le lancement des travaux de constructions est prévu pour la fin du 2^{ème} trimestre de 2024.

Il convient de souligner que le volet des infrastructures dans le cadre du programme a accusé un retard dans le lancement des travaux. Ceci est dû au contexte de sécurité qui constitue un blocage pour la conduite des visites des sites surtout ceux des zones métropolitaines dominés par la présence des gangs armés (Bon repos, Cazeau, Cafétéria,) et le problème d'interconnexion départementale qui oblige que les missions vers le Sud et autres départements du pays se réalisent par voie aérienne.

4. Renforcement de la capacité opérationnelle de la PNH – Appui en équipement/matériel

L'objectif des activités de soutien en matériels/équipements menées par le programme vise à améliorer le fonctionnement et la performance de la PNH. Au cours de cette période, le programme a remis à la DGPNH et l'IGPNH les matériels informatiques, matériels et fournitures de bureau, véhicules et autres équipements.

Pour renforcer les patrouilles et les interventions policières, vingt (20) véhicules neufs de marque Toyota LandCruiser 79-PickUP Double Cabine 4X4 et 250 motocyclettes standardisées de marque « Loncin » incluant les équipements de protection, des pièces de rechange pour assurer la maintenance et les réparations en cas de défectuosité ont été remis à la PNH.





Une cérémonie officielle de remise de ces matériels a été organisée le 27 octobre 2023 à la Direction Générale de la Police avec la participation de la Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique, la Représentante Spéciale du secrétaire général des Nations Unies, des Ambassadeurs du Canada et du Japon, les hauts cadres de la PNH et les représentants du PNUD. Un plan de déploiement en fonction des besoins de l'intervention et de différents services de la PNH a été élaboré et partagé avec le programme. Le BINUH a appuyé la DGPNH pour la définition d'outils pouvant faciliter une meilleure gestion et monitoring des véhicules.

Des matériels informatiques et fournitures de bureau (ordinateurs, imprimantes, téléphones, batteries onduleurs, bureaux, chaises, tables de conférence, etc.) ont été achetés et remis à la PNH pour soutenir notamment l'IGPNH dans le rétablissement du système d'évaluation interne (vetting) des personnels en service en s'appuyant sur des évaluations de la performance et de l'intégrité individuelles.

Sur la base des évaluations du ministère des finances sur la faiblesse de la PNH en matière logistique, le programme d'appui s'est assuré de fournir à la PNH des pièces de rechange (640 pneus, 500 batteries de motocyclettes) afin de garantir la durabilité de fonctionnement des véhicules remis (automobile et motocyclette) et ceux qui ont été remis par INL préalablement.

D'autres types de pièces de rechange seront livrées ultérieurement pour répondre à d'autres besoins spécifiques pour l'entretien des véhicules de la PNH. Par ailleurs, des outils seront également livrés pour le garage dont l'aménagement et la dotation d'équipement est en cours d'étude avec INL. Le programme continue à appuyer la PNH pour son renforcement au niveau logistique. Des réunions sont envisagées avec les responsables et techniciens-techniciennes de la PNH afin de se statuer sur les spécifications des équipements de protection individuelle dont la PNH aurait besoin surtout avec l'arrivée de la MMAS en vue d'améliorer sa performance lors des interventions conjointes face aux gangs armés. Cette démarche permettra aussi de rehausser la morale des agents-tes de première ligne exposés-es aux feux nourris des armes de guerre détenus par les gangs.

Entre autres, dans le cadre d'un effort parallèle visant à renforcer la sécurité aux frontières, le programme a entrepris la procédure d'acquisition de scanners mobiles (ScanVans). Cette phase a impliqué une évaluation approfondie des options disponibles, en tenant compte de facteurs tels que la capacité de balayage, la mobilité et l'intégration avec les systèmes existants. La collaboration avec les autorités compétentes a permis de rationaliser le processus de passation de marché, en veillant à ce que les scanners sélectionnés répondent aux objectifs du programme et soient conformes aux normes internationales. Le contrat devrait être établi en février 2024.

Pour améliorer les capacités opérationnelles du personnel chargé des contrôles aux frontières, le programme a lancé le processus d'acquisition de scanners portables. La livraison des scanners portables identifiés et correspondant aux normes internationales, est prévue en février 2024. Un programme de formation sur leur utilisation et leur maintenance sera organisé à la suite de la livraison.

IV. RISQUES ET ENJEUX DU PROGRAMME

#	Identification du risque	Description du risque	Description des conséquences	Probabilité / Facilité de gestion	Mesures d'atténuation
1	Risques liés aux procédures administratives pour les constructions	Les procédures d'autorisation et de permis pour les constructions sont longues et fastidieuses	Les constructions ne sont pas exécutées dans les délais impartis au programme	Moyen Moyen	Le programme maintient une communication constante avec ses bénéficiaires et fournisseurs. La PNH est toujours informée des étapes du processus de passation de marché.
2	Risques liés à la situation sécuritaire	Le contexte sécuritaire met en cause la bonne exécution des activités et peut engendrer une redéfinition des priorités.	Les activités ne se déroulent pas comme prévu ou sont ralenties. Les priorités doivent être révisés.	Elevé Elevé	En raison des restrictions sécuritaires, certaines rencontres/suivis sont organisés en ligne. Pour les visites de constructions notamment dans les zones rouges, une entente sera faite avec la PNH et le fournisseur pour la conduite des évaluations sur le site sans la participation physique de l'équipe de l'infrastructure du programme en raison des restrictions de sécurité. Des concertations seront organisées avec la PNH et les partenaires pour redéfinir les priorités.

#	Identification du risque	Description du risque	Description des conséquences	Probabilité / Facilité de gestion	Mesures d'atténuation
3	Risque d'incohérence doublons et redondances avec intervention des autres PTF	Lorsque le programme intervient au profit d'unités déjà appuyées par d'autres PF, le risque d'incohérence existe.	Doublons, redondances, frustrations et conflits	Elevé Elevé	Le programme collabore avec d'autres projets ou agences des Nations Unies intervenant à la PNH afin d'éviter les doublons dans les opérations d'appui et permettre une meilleure harmonisation de l'appui. Le Programme est partie prenante des différentes initiatives de coordination existant. Des réunions de coordination sont organisées avec les différents partenaires pour assurer la complémentarité des interventions.
4	Les équipements acquis ne sont pas livrés aux services destinataires prévus	Les véhicules sont détournés des services bénéficiaires du programme	Les services bénéficiaires du programme sont moins performants	Moyen Moyen	Une rencontre avec la PNH a été organisée sur l'utilisation des véhicules/motos qui sont destinés au renforcement des patrouilles et interventions policières. La PNH a établi un plan de déploiement de ces véhicules dont BINUH assurera le monitoring.
5	L'ampleur des travaux de constructions et réhabilitations	Les travaux à entreprendre nécessitent plus de temps que la durée du projet (2 ans)	Les constructions réhabilitations sont inachevées	Elevé Moyen	Sur base des étapes à suivre pour les constructions, le programme va préparer un calendrier et solliciter une extension afin de finaliser les projets d'infrastructures notamment les constructions qui nécessitent plus de temps.

#	Identification du risque	Description du risque	Description des conséquences	Probabilité / Facilité de gestion	Mesures d'atténuation
6	Retard des formations	Difficultés de mobiliser l'expertise pour les formations. -Le personnel formés quitte l'institution	Les formations sont repoussées dans le temps et limitent la capacité de l'ENP/ANP dans ses formations. - Les formations ne bénéficient pas à l'institution	Moyen Moyen	Le programme a recours à l'expertise interne pour les formations (BINUH) ainsi qu'aux différents partenaires pour l'identification de formateurs et l'organisation de formations conjointes.

V. PARTENARIATS

La mise en œuvre du programme d'appui à la PNH est le résultat du consensus des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) des pays : Canada, USA, Italie, Allemagne, Japon, Union Européenne, en vue de supporter la PNH d'une manière technique et opérationnelle afin qu'elle puisse répondre à sa mission. Le programme a été élaboré avec la PNH ainsi que son Ministère de tutelle, le BINUH à travers ses différentes directions œuvrant dans le domaine de la sécurité, l'ONUDC pour son expertise dans la gestion des ports, des frontières, du trafic illicite de drogues et d'armes à feu.

Au cours de cette période, le programme a exploré les opportunités financières existantes et a contacté de nouveaux partenaires comme le Brésil, le Mexique, le Québec. En dehors des fonds du programme, le Japon a signé un accord avec le PNUD pour l'acquisition de véhicules et ambulances en vue de renforcer la capacité logistique et opérationnelle de la PNH. Deux (2) propositions de projets ont été élaborées et soumises au gouvernement du Japon. L'une concerne la réhabilitation du CERMICOL qui abrite les mineurs et les femmes venant du centre de détention de Cabaret, et l'autre concerne l'Ecole Nationale de Police (ENP) pour la conduite des travaux visant à renforcer la sécurité de l'espace afin de permettre son fonctionnement pour la formation de nouvelles cohortes policiers-policieres. Des démarches sont aussi en cours avec le Québec pour un support technique en matière de formation des formateurs capables de former et recycler les instructeurs de l'ENP. Un appui a été aussi sollicité pour le développement des modules de formation.

VI. GESTION FINANCIÈRE

Les ressources prévisionnelles pour la conduite du programme s'élevaient à 28,229,180.80 dollars américains. Les fonds collectés proviennent des contributions du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Italie, de l'Allemagne, du Japon, de l'Union Européenne, et du PNUD. Le tableau ci-dessous présente les informations des contributions reçues de chaque partenaire et de celles à recevoir :

Partenaires financiers	Contribution prévue	Contribution reçue	Contribution à recevoir	Montant à mobiliser
Canada	15,244,343.94	15,244,343.94	-	-
Etats Unis d'Amérique / INL	3,000,000.00	3,000,000.00	-	-
Japon	3,000,000.00	3,000,000.00	-	-
Italie	157,065.00	157,065.00	-	-
Allemagne	527,771.86	527,771.86	-	-
Union Européenne	3,295,500.00	-	3,295,500.00	-
PNUD	300,000.00	150,000.00	150,000.00	-
Ressources à mobiliser	2,704,500.00	-	-	2,704,500.00
Total/USD	28,229,180.80	22,079,180.80	3,445,500.00	2,704,500.00

Au 31 décembre 2023, le montant décaissé est de 2,922,568.18 USD et celui engagé est de 4,297,894.63 USD. Le total des montants décaissés et engagés s'élève à 7,220,462.81 USD, ce qui représente un taux d'exécution de 28.29 %.

Le taux de décaissement continue de progresser avec le paiement des matériels et équipements commandés sur le marché international. Aussi, il va certainement connaître une augmentation significative lors du lancement de certaines constructions majeures comme les 16 salles de classe à l'ENP, le dortoir des aspirantes, la Direction départementale des Nippes, le commissariat de Miragoâne, les réhabilitations des six (6) commissariats de la zone métropolitaine et des divers aménagements de structures de police à travers l'ensemble du territoire national.

Certaines prévisions ont été sous-évaluées comme les projets d'infrastructures ou dû être réévaluées pour répondre aux besoins de la PNH surtout pour ce qui concerne les équipements. De ce fait, suivant le budget et les contributions à recevoir, l'équipe du programme a fait la revue du plan d'action, a identifié les activités ayant plus d'impact dans le contexte actuel tout en priorisant les infrastructures : constructions, réhabilitations. (Voir le plan de travail du programme révisé en annexe).

VII. GESTION DU PROGRAMME

La stratégie de gestion du programme fut essentiellement orientée vers la participation et l'appropriation par la partie nationale des activités programmées pour l'atteinte des six (6) objectifs. La désignation le 28 juillet 2022 par le Directeur Général de la PNH d'un Point focal auprès du PNUD a été accueillie avec enthousiasme par le Management du PNUD qui a trouvé un interlocuteur servant de passerelles solides vers les différentes entités de l'institution visées.

L'apport du Point focal a facilité l'établissement de sous-groupes de travail techniques sur des thématiques comme le « vetting », les infrastructures, le renforcement de capacités, le renseignement

et la communication. Ils ont tenu des réunions qui ont permis l'élaboration des termes de références des activités dans une vision globale.

Des réunions de sous-groupes techniques comprenant des membres de la PNH et du Programme sont régulièrement organisées pour la prise de décisions concernant l'exécution des activités dans des domaines spécifiques (communication, infrastructures, équipements, formations, centre de commandement tactique).



Suivant le mécanisme de gouvernance et de gestion du programme qui a été prédéfini, au cours de la période trois (3) réunions du Groupe de travail technique ont pu se tenir avec la participation des représentants des principaux bailleurs, la PNH et les autres parties prenantes. Ces rencontres organisées sous l'égide du Représentant Résident du PNUD ont permis de définir les priorités d'interventions et d'établir les lignes directrices pour la conduite des activités.

Une rencontre du Comité de Pilotage du programme est prévue en janvier 2024. Cette rencontre permettra d'adopter de nouvelles décisions stratégiques, de nouvelles orientations et de possibles réaffectations des fonds qui impliqueront une révision du document du programme pour validation.

VIII. LEÇONS APPRISES

Le programme a trouvé son ancrage dans un mécanisme de collaboration multi-acteurs impliquant activement la Police Nationale d'Haïti (PNH), ses différentes directions et services techniques. Le programme a maintenu durant la période un lien fonctionnel et productif avec ses partenaires. Des rencontres régulières ont eu lieu avec la DGPNH et le point focal qui a été désigné par la PNH pour les suivis dans le cadre du programme. Des mécanismes de suivis ont été définis, ce qui ont permis la participation effective de la PNH dans tous les aspects de mise en œuvre. La synergie de travail développée avec les différentes unités de la Police Nationale d'Haïti (PNH) est l'une des bonnes pratiques et point fort à soulever. Cette inclusion participative est prise en compte dans tous les aspects dans le cadre du programme.

La collaboration développée d'une part, avec le BINUH dans la planification et la conduite des sessions de formations visant le renforcement des capacités du personnel de la PNH, d'autre part, avec UNODC dans la mise place des mécanismes visant la lutte contre les trafics illicites transnationaux d'armes, de munitions et de drogues, sont un aspect non négligeable dans la mise en œuvre du programme. Il convient aussi de souligner, la coopération existante avec d'autres agences onusiennes notamment ONU Femmes pour la mise en place d'activités conjointes touchant le personnel de la PNH particulièrement les femmes policières et le personnel civil.

Des rencontres avec des organisations œuvrant dans la sphère de sécurité ont été organisées sur une base régulière afin d'éviter des doublons dans les interventions (Formation, équipements,

infrastructures) au profit de la PNH. Ces bonnes pratiques nous ont permis d'éviter la duplication et d'avoir un plus grand impact sur les bénéficiaires.

Le Programme a permis de mobiliser les principaux partenaires du pays, de consolider les appuis autour de la PNH avec des contributions qui sont hors du programme mais qui contribuent à sa mise en œuvre en complémentarité. Par exemple, le programme a pu mobiliser des ressources pour l'acquisition de 24 véhicules automobile de patrouilles⁴ et huit (8) ambulances pour accroître la capacité opérationnelle de la PNH en renforçant sa présence dans des zones à risque et répondre aux éventuels besoins en évacuation médicale des policiers-policières blessés-és ou malades.

Entre autres, des défis restent encore à relever pour parvenir à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du programme. En ce qui concerne le volet des infrastructures, des visites sur le terrain sont souvent reportées en raison de la dégradation et volatilité de la situation sécuritaire ce qui conduit à un retard considérable dans le lancement des chantiers, etc. De plus, les firmes d'études et de construction affichent une certaine réticence à répondre aux appels d'offres lancés pour des raisons de sécurité. Les délais de livraison des services sollicités auprès des fournisseurs sont le plus souvent dépassés en raison de ne pas pouvoir conduire les travaux en toute quiétude. Il y a aussi des délais importants occasionnés dans le dédouanement des équipements.

Sur le plan financier, la mobilisation de ressources continue. Sur les 28,229,180.80USD prévus, la somme de 25,524,680.80 USD a été collectée. De ce fait, le programme a envisagé la mise en place d'un plan de travail révisé en lien aux fonds mobilisés en attendant des choix stratégiques soient établis par les décideurs.

IX. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

Le programme d'appui à la Police Nationale d'Haïti (PNH) s'est inscrit dans des préoccupations très actuelles et de grande portée vue la situation sécuritaire du pays. Au cours de cette période, le programme a permis de conduire des activités fondamentales ayant des implications porteuses de changement pour le fonctionnement de la PNH et la lutte contre le banditisme à travers les régions du pays, tout comme il offre la possibilité à l'institution de se renforcer en matériel/équipement et de renforcer la capacité de son personnel par des formations adaptées suivant les besoins actuels. Toutefois, il est important de signifier que des retards ont été enregistrés dans la mise en œuvre du programme au cours de la période. Le contexte fragile de la sécurité a occasionné une certaine lenteur dans l'exécution des activités et les suivis y relatifs. Lors des processus d'appels d'offres pour les travaux d'infrastructures, les firmes potentiels de la place ont manifesté une certaine méfiance par rapport aux zones de chantiers qui, très souvent sont marquées par des actes de banditisme et sont identifiées comme des zones rouges en matière de sécurité. On ne saurait oublier les retards au niveau interne dû à la déperdition du personnel pour différentes raisons (sécurité, émigration).

En dépit des défis et obstacles, des mesures de mitigations seront renforcées et plusieurs initiatives seront prises pour continuer à renforcer la PNH, comme l'appui à la mission des cadres policiers au

⁴ Les véhicules automobiles répondront aux mêmes spécifications que celles fournies par le programme. Ils sont déclarés, par des officiers de police, de bonne qualité et répondent amplement aux besoins de la PNH qui tend vers la standardisation de son parc automobile. Cette action s'inscrit dans la logique de facilitation de la prise en charge des réparations et maintenances.

Mexique pour l'échange d'expériences dans la gestion de centre de commandement tactique. Cette mission sera une opportunité pour la délégation de la PNH de mieux appréhender les réalités du centre de commandement du Mexique et d'échanger sur les pratiques de sécurité du Mexique dont certaines pourront servir dans le processus de planification stratégique sécuritaire afin d'accroître l'efficacité des services fournis aux populations et de renforcer les capacités managériales de l'institution. D'autres actions sont envisagées et parmi lesquelles on peut citer les actions prioritaires ci-après :

- Infrastructures :
 - Finalisation des études de six (6) commissariats de la zone métropolitaine
 - L'étude des constructions à l'Ecole Nationale de Police (ENP)
 - Mise en chantier des constructions et réhabilitation des commissariats à Port-au-Prince et dans les régions.

- Renforcement des capacités :
 - Remise d'autres matériels pour renforcer la PNH, l'UTAG et l'unité de vetting : Drones, EPI, matériels de communication, etc.
 - Finalisation de la phase I du CCT avec les aspects techniques fonctionnels
 - Appui pour la fonctionnalité de l'unité de « vetting »
 - Mise en œuvre des formules de primes
 - Formation sur diverses thématiques : Planification stratégique, renseignement, lutte contre le blanchiment de capitaux, lutte contre la cybercriminalité, lutte contre le trafic illicite et port illégal d'armes à feu, etc.
 - Formation dans les régions à l'intention du personnel de la PNH du Grand Nord et du Grand Sud.

Il est alors important de souligner que, compte tenu des contraintes qui ont impactés la mise en œuvre du programme, certaines activités ne seront pas finalisées avant juin 2024 soit la période officielle de clôture. Ainsi du fait du contexte sécuritaire, plusieurs missions de terrain ont été reportées à plusieurs reprises, les fournisseurs surtout pour les travaux d'infrastructures ont manifesté une certaine inquiétude liée à la sécurité pour la gestion des chantiers qui sont dans les localités à fortes incidences sécuritaires.

De ce fait, il serait souhaitable d'envisager une extension du Programme pour une période de 18 mois additionnels afin d'atteindre sa performance globale. Au cours de cette période, le programme continuera avec les formations de renforcement des capacités du personnel de la PNH, l'acquisition de matériels, et la conduite des chantiers pour les constructions (ENP, Direction départementale des Nippes, Commissariat de Miragoâne) et réhabilitations (Commissariats de Port-au-Prince, Cazeau, Thomassin 25, Aéroport, Bon repos, Cafétéria). Par ailleurs, de nouvelles activités pourront être introduites au cours de cette période d'extension comme : **i) les primes et motivation du personnel dont six (6) formules⁵ sont envisagées pour l'accompagnement de la MMAS et pour soutenir les efforts**

⁵ Cette note portant un régime indemnitaire spéciale et provisoire au profit d'agents-tes des unités spécialisées de la PNH engagées en première ligne dans la lutte contre les membres de gangs à travers le pays présente, à la suite d'une évaluation de la situation de prise en charge générale actuelle, plusieurs formules possibles concernant les primes de risque, des accompagnements à celles-ci ainsi que des mesures relatives à la prise en compte de la santé physique et mentale des policiers-res. Elle prend aussi compte du contexte marqué par l'approbation par le Conseil de Sécurité des NU d'une résolution autorisant le déploiement d'une Force Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS). Les formules envisageables : 1) Primes de risques. 2) Med'evac. 3) Prises-en-charge médicale et évacuation à l'étranger. 4) Prime de prise de fonction. 5) Assurance Santé. 6) Prises-en-charge post-trauma. Le choix de l'une de ses propositions de support ou une jonction de plusieurs est destiné à soutenir la police nationale pour la rétention de son effectif en pleine déperdition, le regain de confiance de la population et des jeunes dans cette institution incontournable pour la sécurité publique.

de la police nationale pour la rétention de son effectif en pleine déperdition, **ii)** l'appui à la DAP pour assurer de bonnes conditions de détention particulièrement dans la perspective du déploiement de la MMAS.

Cette démarche permettra de fournir un appui sur certaines actions significatives et prioritaires surtout avec l'arrivée de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité (MMAS). Il y a lieu aussi d'envisager le renforcement, l'appui à la Police Nationale d'Haïti sur d'autres aspects qui n'étaient pas prévus ou pris en compte lors de la conception du programme.

X. **ANNEXE**

Annexe 1 : Rapport financier

Annexe 2 : Plan de travail janvier – Juin 2024